

## Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

### SUJET

*Ce sujet comporte trois documents.*

**Comment les pouvoirs publics peuvent-ils favoriser l'égalité ?**

#### DOCUMENT 1

1881 : Les lois Jules Ferry instaurent l'enseignement primaire obligatoire, public et laïc, ouvert aux filles comme aux garçons.

1907 : Les femmes mariées peuvent disposer librement de leur salaire.

1920 : Les femmes peuvent adhérer à un syndicat sans l'autorisation de leur mari.

1944 : Les femmes obtiennent le droit de vote et l'éligibilité.

1946 : Le préambule de la Constitution pose le principe de l'égalité des droits entre hommes et femmes dans tous les domaines.

1967 : La loi Neuwirth autorise la contraception.

1972 : Loi du 22 décembre relative à l'égalité de rémunération entre les hommes et les femmes.

1983 : Loi du 13 juillet dite « loi Roudy » portant réforme du code du travail et du code pénal en ce qui concerne l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.

2000 : Loi du 6 juin sur l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives.

2007 : Loi du 31 janvier tendant à promouvoir l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives.

2011 : Loi du 27 janvier relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration et de surveillance et à l'égalité professionnelle.

Source : Extrait de « Regards sur la parité », INSEE, 2012.

## DOCUMENT 2

### Effets de la redistribution sur les revenus en euros des ménages

	Revenus moyens par unité de consommation <sup>(1)</sup> par quantile <sup>(2)</sup>					Ensemble de la population
	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	
Revenu avant redistribution (A)	7 400	15 489	21 191	28 243	53 582	25 181
Revenu disponible (après redistribution) (B)	11 293	15 649	19 792	24 933	43 561	23 045
Taux de redistribution (B-A)/A en %	52,6	1,0	- 6,6	- 11,7	- 18,7	- 8,5

Champ : personnes vivant en France métropolitaine dans un ménage dont le revenu est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Source : INSEE, 2011.

<sup>(1)</sup> Revenu moyen par unité de consommation : revenu moyen qui tient compte de la composition des ménages.

<sup>(2)</sup> L'ensemble des ménages a été réparti dans cinq catégories de taille égale (20% des ménages) ordonnées selon le revenu. Q1 : 20% des plus modestes. Q5 : 20% des plus riches.

## DOCUMENT 3

### Évolution de la dépense d'éducation par l'Etat et de la réussite au baccalauréat depuis 1995

	1990	2000	2005	2010
Dépenses d'éducation par l'Etat en millions d'euros courants	41 116	64 363	69 654	76 582
Proportion de bacheliers dans une génération en % <sup>(1)</sup>	43,5	62,8	61,4	65,7
Nombre de bacheliers admis au baccalauréat (tous baccalauréats confondus)	383 950	516 550	506 608	531 768

Source : « Repères et références statistiques », Ministère de l'éducation nationale, 2011.

<sup>(1)</sup> Proportion de bacheliers dans une génération en % : par exemple, 43,5% des jeunes en âge de passer le baccalauréat en 1990 l'ont effectivement obtenu.

## Épreuve composée

*Cette épreuve comprend trois parties.*

*1 – Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre du programme de l'enseignement obligatoire.*

*2 – Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement de l'information.*

*3 – Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :*

- en développant un raisonnement ;*
- en exploitant les documents du dossier ;*
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

*Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.*

### **Première partie : Mobilisation des connaissances**

1. Quels types d'échanges la balance des paiements permet-elle de mesurer ?  
(3 points)
  
2. Quelle relation peut-on établir entre déclasserement et paradoxe d'Anderson ?  
(3 points)

## Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

Vous présenterez le document puis montrerez comment évolue la fréquentation des musées.

### DOCUMENT

#### Evolution de la fréquentation des musées en France (en %)

ONT VISITÉ UN MUSÉE AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS					
Sur 100 Français de 15 ans et plus	1973	1981	1988	1997	2008
<b>ENSEMBLE</b>	<b>27</b>	<b>30</b>	<b>30</b>	<b>33</b>	<b>30</b>
Hommes	29	30	31	34	30
Femmes	26	30	29	32	29
15-24 ans	36	39	35	40	36
25-39 ans	34	34	33	36	31
40-59 ans	25	28	30	33	31
60 ans et plus	16	20	22	24	24
Agriculteurs	17	19	22	20	25
Patrons de l'industrie et du commerce	28	32	32	33	28
Cadres supérieurs et professions libérales	56	60	61	65	62
Cadres moyens	48	49	43	46	42
Employés	34	33	31	34	28
Ouvriers qualifiés	30	26	21	25	21
Ouvriers non qualifiés	21	23	24	26	14
Retraités	17	21	33	24	24
Autres	35	28	20	34	22

Source : Ministère de la Culture et de la Communication, 2008.

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire  
(10 points)

Cette partie comporte trois documents.

A l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous mettrez en évidence les principaux facteurs expliquant les choix de localisation des firmes multinationales.

DOCUMENT 1

Répartition des flux d'investissement direct à l'étranger (IDE<sup>(1)</sup>) par région,  
2007-2010  
(en pourcentage des flux mondiaux)

Région	Entrées d'IDE				Sorties d'IDE			
	2007	2008	2009	2010	2007	2008	2009	2010
Pays développés	68,8	55,3	50,9	48,4	84,8	80,7	72,7	70,7
Pays en développement	26,9	37,7	43,1	46,1	12,9	16,2	23,1	24,8
dont :								
- Amérique latine et Caraïbes	7,8	11,9	11,9	12,8	2,5	4,2	3,9	5,8
- Asie du Sud, de l'Est et du Sud-Est	12,3	16,3	20,4	24,1	7,9	9,3	16,5	17,5
Europe du Sud-Est, CEI <sup>(2)</sup>	4,3	6,9	6,0	5,5	2,3	3,2	4,2	4,6

Source : « Mondialisation et entreprises : quelles interactions ? », RAINELLI Michel, Cahiers Français n°365, 2011.

<sup>(1)</sup> Investissement direct à l'étranger : création d'un lieu de production à l'étranger ou acquisition d'au moins 10% de la propriété d'une entreprise située à l'étranger.

<sup>(2)</sup> Communauté des Etats Indépendants : ensemble économique formé par 11 républiques de l'ex-Union Soviétique, dont la Russie.

DOCUMENT 2

La firme ne s'engage pas si elle n'a pas conscience de détenir des avantages compétitifs spécifiques : un avantage technologique, une marque, un accès privilégié au marché étranger, l'apprentissage que lui a procuré l'exportation vers ce marché. (...)

Quant aux pays où elle est susceptible de s'implanter, ils doivent présenter des avantages comparatifs. (...)

La disparité<sup>(1)</sup> entre les salaires du pays d'origine et ceux des pays hôtes est supposée susciter l'IDE<sup>(2)</sup>. Telle quelle, cette explication est inexacte théoriquement : la productivité du travail est omise. Et concrètement : les IDE ne se concentrent pas au Bouthan, au Mali ou à Madagascar où les salaires sont les plus faibles. L'IDE est attiré dans les pays ayant le rapport le plus avantageux entre coût salarial, charges incluses et productivité du travail. (...)

En outre, la main-d'œuvre doit avoir les qualifications requises en pays hôte ; la qualité relative du capital humain peut donc attirer l'IDE. Les différences de productivité renvoient aussi à des écarts technologiques entre pays.

Source : *Les multinationales globales*, ANDREFF Wladimir, 2003.

<sup>(1)</sup> Disparité : écart.

<sup>(2)</sup> Investissement direct à l'étranger : création d'un lieu de production à l'étranger ou acquisition d'au moins 10% de la propriété d'une entreprise située à l'étranger.

### DOCUMENT 3

Les firmes chinoises qui appartiennent au secteur primaire<sup>(1)</sup> sont des firmes étatiques qui investissent à l'étranger pour des motifs d'accès aux ressources naturelles. Le recours à l'IDE<sup>(2)</sup> plutôt qu'à l'importation vise essentiellement à réduire les risques de non-approvisionnement, malgré les coûts engendrés par l'exploration, l'extraction et la distribution.

Les firmes opérant dans l'industrie lourde ont pour principal motif d'internationalisation des problèmes de taille du marché interne comparée à celle des marchés mondiaux. (...) Le recours à l'investissement est une alternative aux exportations lorsque celles-ci sont limitées par les barrières à l'entrée<sup>(3)</sup>. L'accès au marché comme facteur déterminant est ainsi cité par 85% des entreprises. (...)

Le deuxième motif le plus cité par les firmes multinationales chinoises est l'accès aux actifs stratégiques<sup>(4)</sup> (51%), en particulier dans les secteurs de l'électronique, de la chimie et des services en infrastructure. (...)

Au total, les stratégies de déploiement des firmes multinationales des pays émergents<sup>(5)</sup> sur les marchés occidentaux suivent des logiques d'accès aux ressources naturelles, d'accaparement des actifs technologiques et stratégiques et d'accès aux marchés dans les secteurs traditionnels.

Source : *Mondialisation et délocalisation des entreprises*, MOUHOUD El Mouhoub, 2011.

<sup>(1)</sup> Secteur primaire : activités liées à l'exploitation des ressources naturelles.

<sup>(2)</sup> Investissement direct à l'étranger : création d'un lieu de production à l'étranger ou acquisition d'au moins 10% de la propriété d'une entreprise située à l'étranger.

<sup>(3)</sup> Barrières à l'entrée : difficultés d'entrée sur le marché dues notamment à des politiques protectionnistes.

<sup>(4)</sup> Actifs stratégiques : atouts tels un brevet, une marque.

<sup>(5)</sup> Pays en développement connaissant une croissance économique très rapide.